

Borhane ERRAIS*
Mohamed BEN LARBI**

RESUME Les différentes régions françaises participent très inégalement à la «production» d'athlètes de haut niveau. Les plus «riches» d'entre elles concentrent l'essentiel des participants aux Jeux Olympiques. Leur capacité à susciter des équipements sportifs de pointe est sans doute l'explication majeure.

ABSTRACT The different French regions are unevenly participating in the «production» of top athletes. The «wealthiest» ones provide the main flow of participants in the Olympic Games. There is no doubt that their capability to implement adequate facilities and well equipped sports centres is the major key when it comes to explain these regional disparities.

RESUMEN Las regiones francesas participan de modo muy desigual en la «producción» de atletas de alto nivel. Las más «ricas» concentran la mayoría de los participantes en los Juegos Olímpicos. Su capacidad para crear equipamientos deportivos punta es sin duda la explicación principal.

- FRANCE
- INFRASTRUCTURE
- PRODUCTIVITE
- SPORT

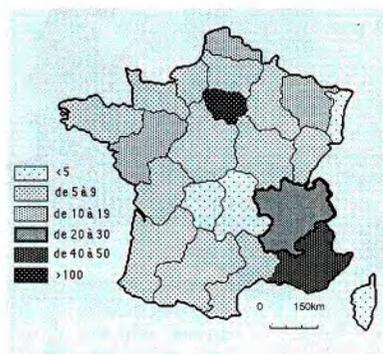
- FRANCE
- INFRASTRUCTURE
- PRODUCTIVITY
- SPORT

- DEPORTE
- FRANCIA
- INFRAESTRUCTURA
- PRODUCTIVIDAD

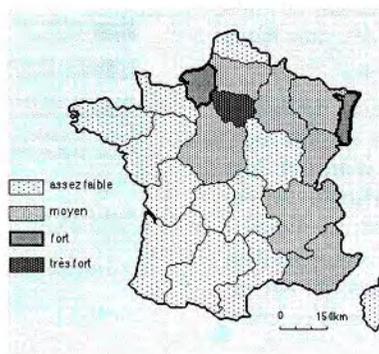
«Neuvième nation avec 16 médailles (dont 6 d'or), plus les trois du judo féminin, la France a assez bien réussi ses jeux». C'est en ces termes que le magazine de la préparation olympique *FRANCE 88* établit le bilan de la délégation française aux Jeux Olympiques de Séoul. Le décompte habituel des médailles et le classement de la France dans la hiérarchie mondiale ne permettent pas d'apprécier l'investissement et la contribution des départements et régions de l'hexagone à la performance olympique. A partir de la distribution géographique des sélectionnés et des médaillés, sans prétendre à une mesure effective de la productivité sportive (1), l'analyse se propose de mettre en évidence le degré de participation régionale à cette performance.

L'indicateur retenu pour exprimer l'implantation régionale des athlètes est celui de leur association sportive d'appartenance. En effet, la présence ou non d'une structure sportive locale susceptible d'alimenter les équipes nationales n'est pas neutre. Elle est significative de la politique régionale, départementale et locale, du caractère attractif de certaines associations sportives qui opèrent au plus haut niveau, de l'existence éventuelle d'infrastructures spécifiques et de sites naturels.

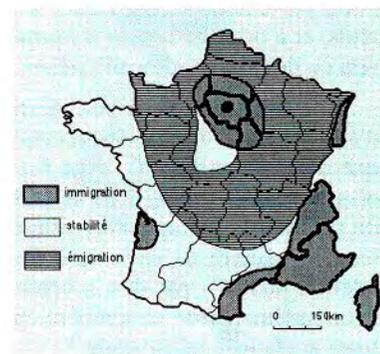
Deux documents de base ont servi à la collecte des données nécessaires à la présente étude: *Le CNOSE présente la France à Séoul*, Publication CNOSE, Paris, septembre 1988, n°14 et 15. La délégation olympique française aux Jeux Olympiques de Séoul, constituée à partir des critères de sélection et des minima imposés par le CIO et le CNOSE, comptait 288 athlètes (210 hommes et 78 femmes) provenant de toutes les régions de France métropolitaine et des DOM-TOM.



1. La France olympique; provenance des sélectionnés



2. Le P.I.B. par habitant en 1980



3. Les migrations d'actifs entre 1975 et 1982

* Maître de Conférences, Université de Franche-Comté, Besançon.
** Professeur agrégé d'E.P.S.

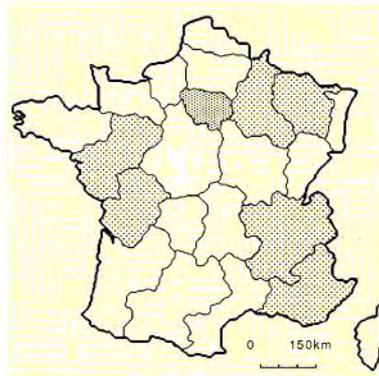
Les déséquilibres régionaux

La carte régionale de la provenance des sélectionnés olympiques (fig. 1), toutes disciplines confondues, laisse apparaître d'importants déséquilibres. Trois régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Côte-d'Azur) forment 62% de la délégation. L'Ile-de-France est la région qui draine le plus d'athlètes olympiques, soit 37,8%. Trois régions (Pays-de-la-Loire, Nord-Pas-de-Calais et Lorraine) constituent une catégorie intermédiaire et fournissent chacune entre 10 et 19% des représentants olympiques. Toutes les autres régions se situent dans une fourchette de 3 à 9 sélectionnés.

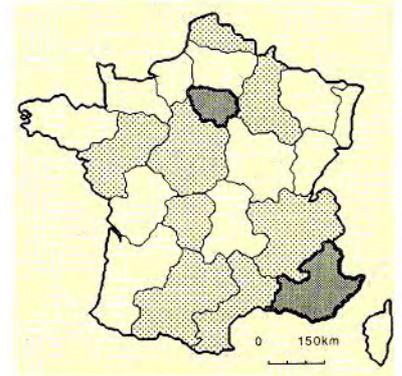
La concentration des moyens logistiques dans la région Ile-de-France (siège des fédérations, centres nationaux d'entraînement, INSEP, centres de recherche) est un des facteurs explicatifs de ces déséquilibres. Il est à noter également que l'importance du PIB/habitant des régions Ile-de-France et Rhône-Alpes vient conforter leur hégémonie olympique (150/288 soit 52,1%) (fig. 2). Le pouvoir des régions opulentes constitue-t-il un facteur déterminant de l'implantation sportive des athlètes de haut niveau (richesse des sédiments d'emploi)? Mais, l'Alsace, qui a un fort PIB/habitant, n'a eu que 3 athlètes sélectionnés. En matière de migrations (fig. 3), «quatre régions ont attiré la moitié des migrants actifs entre 1975 et 1982: l'Ile-de-France (26% à elle seule), le Centre (Bassin Parisien), Provence-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes» (1). Les principales régions pourvoyeuses d'athlètes correspondent globalement aux zones attractives en matière de migrations.



4. Escrime



5. Tir



6. Natation



7. Judo



8. Gymnastique



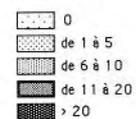
9. Volley-ball

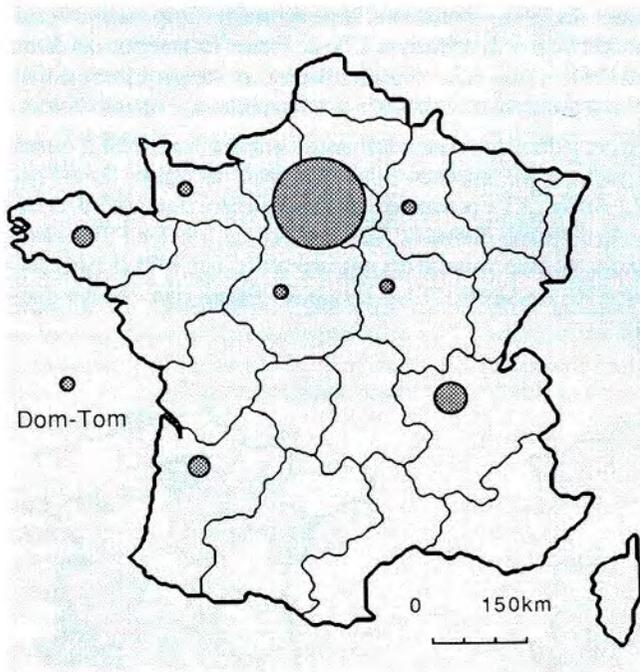


10. Voile.



11. Athlétisme





12. Les médaillés par région

Trois disciplines analysées spécifiquement confirment la prépondérance des régions Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Côte-d'Azur. Il s'agit de l'escrime, du tir et de la natation (fig. 4, 5 et 6).

Les spécificités régionales

L'existence ou non de centres de préparation de haut niveau semble être un indicateur pertinent, qui rend bien compte des spécificités régionales. Ainsi les régions Ile-de-France (INSEP) et Centre (US Orléans) fournissent la totali-

té de la délégation de judo (fig. 7). En gymnastique (fig. 8), six pôles se dégagent et correspondent à l'implantation de centres nationaux de préparation olympique. Le cas du volley-ball (fig. 9) est singulier pour la concentration régionale de sa délégation (Provence-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon): le centre de préparation de Montpellier est ici le facteur déterminant de cette concentration, illustrant ainsi une stratégie fédérale de décentralisation.

La majorité de la délégation de la voile (14 sur 17) provient du littoral atlantique et méditerranéen (fig. 10), ce qui donne au milieu naturel toute son importance dans l'implantation maritime des sélectionnés olympiques. Pour la délégation olympique d'athlétisme (fig. 11), la dispersion est très grande, bien que près de la moitié des effectifs proviennent de la région parisienne.

Les médailles régionales

29 athlètes ont obtenu 16 médailles. La distribution régionale (fig. 12) est établie sur la base des 29 médaillés. Compte tenu de sa forte représentation, la région Ile-de-France fournit le plus de médaillés, mais la mise en rapport du nombre de sélectionnés et de médaillés par régions fait apparaître la Bretagne en tête de classement (2 sur 6, soit 33%). L'Aquitaine (28%), la Haute-Normandie et les DOM-TOM (25%) occupent les places d'honneur. Malgré l'importance du nombre de médaillés, l'Ile-de-France n'atteint qu'une productivité de 13% (15 sur 109).

Cette première approche de la distribution géographique des sélectionnés et médaillés olympiques mériterait d'être rapportée à d'autres données régionales (sportives et socio-économiques) et aux logistiques et stratégies mises en œuvre par l'Etat et les fédérations sportives. Elle prendra tout son sens dès lors que les régions, disposant de moyens décentralisés, seraient à même de rivaliser dans la course olympique.

(1) Cf. RECLUS-INSEE-DER. 1986. *Migrations: le Midi et la région parisienne en tête des zones attractives.* Colloque Economie et Territoire. 8/9. octobre. Maison de l'UNESCO.

Jean Chaussade et Jean-Pierre Corlay

Une édition G.I.P. RECLUS avec l'aide du Ministère de la Mer

Pour la première fois un bilan complet de la Pêche et des Cultures Marines en France en 104 pages et 209 cartes en couleurs.

Tous les aspects de la vie côtière, des informations sur l'organisation du monde de la pêche, les ports, les flottes, les conflits de la pêche, les marins et les bateaux, les espèces débarquées, la compétition et les spécialisations.

Commande à G.I.P. Reclus, Maison de la Géographie
17, rue Abbé de l'Epée 34000 Montpellier, tél: 67.72.46.10

154 F (+15,40F de port)

